

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Objet :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COPROPRIÉTAIRES de l'immeuble LE VILLAGE sis LE
DOMAINE DU ROURET
07120 GROSPIERRE

Date et lieu :

Le 20/06/2023

A 09:00

Adresse : Le Château

Salle Pierre & Vacances Domaine du Rouret

07120 Grospièrres

Ce formulaire doit être notifié à :

Jean Luc CLEMENT

Par mail : jean-luc.clement@groupepvcp.com & virginie.bloch@groupepvcp.com

Avant la date limite de réception le :

16/06/2023

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) au :

Représentant tantièmes de copropriété.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour et des documents annexés à la convocation ou mis à disposition sur le site en ligne sécurisé de la copropriété.

Souhaite émettre sur chacune des résolutions proposées à l'Assemblée générale des copropriétaires convoquée le 20/06/2023, à 09:00, à Le Château Salle Pierre & Vacances Domaine du Rouret 07120 Grospièrres le vote exprimé dans le tableau ci-joint (2 page(s))

Fait

Le

(Signature du copropriétaire, de l'associé ou du mandataire commun)



VOTE EN LIGNE DISPONIBLE

Vous avez la possibilité de voter directement depuis votre espace extranet SOGIRE – **rubrique : AG**

Via le lien suivant : <https://sogire.monespaceclient.immo/>

Adresse du ou des immeubles : LE DOMAINE DU ROURET 07120 GROSPIERRE
 Date de l'assemblée : 20/06/2023
 Réf : 2951 / AG 11866

IDENTIFICATION DE L'OBJET	QUESTIONS	POUR*	CONTRE*	ABSTENTION*
1	Election du Président de séance			
2	Election du ou des scrutateurs			
3	Election du secrétaire de Séance			
4	Vérification des comptes AFUL 2022 et impact sur la COPROPRIETE (Information)	Sans vote		
5	Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			
6	Désignation du syndic et approbation de son contrat de mandat			
	Le cas échéant second vote à la majorité simple			
7	Ajustement du budget prévisionnel de l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
8	Approbation du budget prévisionnel du 01/01/2024 au 31/12/2024			
9	Travaux de rénovation sur l'espace aquatique - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
10	Interdiction du principe d'installation de climatisation individuelle "privative"			
11	Ratification à donner pour les travaux effectués sans autorisation préalable par MME SEPREZ pour la pose d'un climatiseur - courrier joint à la convocation			
	Le cas échéant second vote à la majorité simple			
12	Travaux d'étanchéité sur coursive Les Platanes - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
13	Travaux de remplacement du second ballon d'eau chaude sanitaire collectif bâtiment Les Platanes E1-4 - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
14	Poursuite du remplacement des marches et traverses en bois - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
15	Travaux bornes et lampadaires d'éclairage - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
16	Travaux de réfection superficielle de la place du village - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
17	Travaux de peintures de garde-corps, poutres et plafonds ponctuels en coursives BÂT MÛRIERS -			

Adresse du ou des immeubles : LE DOMAINE DU ROURET 07120 GROSPIERRE
Date de l'assemblée : 20/06/2023
Réf : 2951 / AG 11866

IDENTIFICATION DE L'OBJET	QUESTIONS	POUR*	CONTRE*	ABSTENTION*
	TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
18	Travaux de peintures de garde-corps, poutres et plafonds ponctuels en coursives BÂT IFS - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
19	Travaux de peinture garde corps métallique de l'escalier d'accès entre les bât Platanes et Mûriers			
20	Travaux de peintures de garde-corps, poutres, portes techniques et plafonds ponctuels en coursives BÂT PLATANES - TRAVAUX NON PRIS EN CHARGE PAR P&V POUR LES BAILLEURS			
21	Informations diverses	Sans vote		

Signature** (du copropriétaire, de l'associé ou du mandataire commun)

* Cocher la case correspondante

** Si plusieurs pages de vote, parapher les pages intermédiaires et signer la dernière page